

CAP AEPE

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

DURÉE DE FORMATION : 1 AN

OBJECTIFS

Sanctionnée par un Diplôme de niveau V, cette formation qualifiante permet au stagiaire de développer des compétences diversifiées dans les fonctions de :

- 1) Accompagner le développement de l'enfant
- 2) Exercer son activité en accueil collectif
- 3) Exercer son activité en accueil individuel

De par sa polyvalence et ses fonctions, le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié compétent qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

FORMATION PAR ALTERNANCE

Une formation par alternance qui s'appuie sur **16 semaines de stage professionnel minimum** alternant école maternelle et crèche.

CONTENU

MODULES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

- BSE (Biotechnologie Santé Environnement)
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- STMS (Sciences et Techniques Médico-Sociales)

MODULES GÉNÉRAUX

- Expression et Communication
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Histoire Géographie
- Sport

Le CAP AEPE est validé en épreuves terminales par des épreuves écrites et orales (unités professionnelles et unités générales)

PRÉ-REQUIS

- Niveau II (fin de scolarité obligatoire)
- Entretien d'admission

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance - Mise en situation sur plateau technique et en situation professionnelle - Parcours individualisé et bilan.

ÉVALUATIONS

Formatives - Certificatives - Auto évaluations

DÉBUT DE FORMATION

Voir planning en ligne sur le site www.mfr-latourdaigues.com

RÉUSSIR *autrement*

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer sa profession :

- En structures collectives :

en école maternelle, en crèche,
en halte garderie, en garderie périscolaire,
en centre de loisirs sans hébergement,
en centre de vacances collectif d'enfants.

- En milieu familial :

à son domicile ou au domicile des parents

- Concours ATSEM

Tarifs : nous consulter

OBJECTIFS

Sanctionnée par un Diplôme de niveau V, cette formation qualifiante permet à l'apprenti de développer des compétences diversifiées dans les fonctions de :

- 1) Accompagner le développement de l'enfant
- 2) Exercer son activité en accueil collectif
- 3) Exercer son activité en accueil individuel

De par sa polyvalence et ses fonctions, le titulaire du CAP AEPE est un professionnel qualifié compétent qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Une formation qui s'appuie sur **24 semaines de formation théorique réparties sur deux ans en alternance avec le milieu professionnel employeur** (école maternelle ou crèche). Un stage de 4 semaines minimum - hors entreprise d'apprentissage.

CONTENU

MODULES PROFESSIONNELS

- BSE (Biotechnologie Santé Environnement)
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- STMS
(Sciences et Techniques Médico-Sociales)

MODULES GÉNÉRAUX

- Expression et Communication
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Histoire Géographie
- Sport

Le CAP AEPE est validé en épreuves terminales par des épreuves écrites et orales (unités professionnelles et unités générales)

PRÉ-REQUIS

- Niveau II (fin de scolarité obligatoire)
- **Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dans les 6 mois après le début de la formation**
- Entretien d'admission

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance - Mise en situation sur plateau technique et en situation professionnelle - Parcours individualisé et bilan

ÉVALUATIONS

Formatives - Certificatives - Auto évaluations

DÉBUT DE FORMATION

Voir planning en ligne sur le site www.mfr-latourdaigues.com

RÉUSSIR *autrement*

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer sa profession :

- En structures collectives :
en école maternelle, en crèche,

en halte garderie, en garderie périscolaire,
en centre de loisirs sans hébergement,
en centre de vacances collectif d'enfants.

- En milieu familial :
à son domicile ou au domicile des parents

- Concours ATSEM

Tarifs : nous consulter